

## Norme internationale



6814

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Matériel forestier — Machines mobiles et automotrices —  
Vocabulaire pour l'identification**

*Machinery for forestry — Mobile and self-propelled machinery — Identification vocabulary*

Première édition — 1983-02-01

**ITeH STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6814:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3c514b7e-e219-426f-946b-6de9eb62332e/iso-6814-1983)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3c514b7e-e219-426f-946b-6de9eb62332e/iso-6814-1983>

---

CDU 634.0.36

Réf. n° : ISO 6814-1983 (F)

Descripteurs : sylviculture, matériel forestier, vocabulaire.

Prix basé sur 3 pages

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6814 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée: [ISO 6814:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3c514b7e-e219-426f-946b-6de9eb62332?iso=6814-1983)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3c514b7e-e219-426f-946b-6de9eb62332?iso=6814-1983>

Afrique du Sud, Rép. d'	Danemark	Pologne
Allemagne, R.F.	Égypte, Rép. arabe d'	Portugal
Australie	Espagne	Roumanie
Autriche	Finlande	Royaume-Uni
Belgique	France	Suède
Brésil	Inde	Suisse
Bulgarie	Iran	Tchécoslovaquie
Canada	Italie	URSS
Corée, Rép. dém. p. de	Mexique	
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques:

USA

# Matériel forestier — Machines mobiles et automotrices — Vocabulaire pour l'identification

## 1 Objet

La présente Norme internationale établit le vocabulaire permettant l'identification des machines mobiles ou automotrices, spécialement conçues pour le travail forestier, et des équipements et accessoires forestiers spéciaux montés sur une machine de base.

## 2 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique aux machines conçues pour être utilisées dans la forêt, telles que les machines pour la récolte, le transport, la manutention, la plantation et la préparation du site destiné à la croissance des arbres et du bois de fibres.

## 3 Identification de la machine

L'identification des machines forestières mobiles ou automotrices se fait d'abord par leurs types principaux, selon la fonction ou une combinaison des fonctions exécutée(s). Une définition supplémentaire peut être nécessaire pour faire une distinction entre les machines dont les fonctions de base sont identiques, mais qui sont différentes quant à leur conception ou à leurs performances.

### 3.1 Identification par la fonction

L'identification des machines se fait par la fonction ou les fonctions qu'elles exécutent. L'identification des machines à fonctions multiples se fait par une combinaison des fonctions à effectuer dans l'ordre de la réalisation normale.

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les fonctions de base sont définies comme suit.

**3.1.1 tronçonnage** : Action de tronçonner des arbres abattus ou arrachés avec les racines, ou des parties d'arbres, en billes ou en éléments de différentes longueurs.

**3.1.2 entassement** : Mise en tas ou en piles des arbres ou des parties d'arbres.

**3.1.3 déchiquetage** : Découpage du bois en petits copeaux (appelés également plaquettes) dont les dimensions sont déterminées.

**3.1.4 essartage** : Élimination des résidus de coupe, des branches, des bois et des souches qui sont inutiles pour la croissance.

**3.1.5 écorçage** : Action de détacher les écorces des arbres ou des parties d'arbres.

**3.1.6 ébranchage** : Action de détacher les branches des arbres ou des parties d'arbres.

**3.1.7 abattage** : Action de séparer un arbre de sa souche.

**3.1.8 débardage** : Déplacement des arbres ou des parties d'arbres en vue de les transporter.

**3.1.9 chargement** : Mise sur véhicule des arbres ou des parties d'arbres, ceux-ci (ou celles-ci) pouvant être prises au sol ou sur un autre véhicule.

**3.1.10 paillage** : Éparpillement d'une couche de matière organique au sol.

**3.1.11 empilage** : Entassement des arbres ou des parties d'arbres en piles ordonnées.

**3.1.12 plantation** : Action de placer des arbustes ou des plants en terre pour la croissance.

**3.1.13 labourage** : Action de couper une bande continue de sol de forêt et de retourner ce sol afin de le déplacer et de le déposer en une ou plusieurs bandes sur le côté de la raie.

**3.1.14 scarifiage** : Préparation d'un sol pour la régénération, en déchirant la surface du sol pour pénétrer le matériau qui le couvre et exposer le sol minéral.

**3.1.15 débusquage** : Transport des arbres ou des parties d'arbres par halage.

**3.1.16 triage** : Action de regrouper les bois de même catégorie (par exemple, les billes après le tronçonnage).

**3.1.17 fendage** : Division des arbres ou des parties d'arbres dans le sens longitudinal.

**3.1.18 baisse des souches** : Réduction de la hauteur des souches.

**3.1.19 étêtage** : Action de couper la cime d'un arbre à un point prédéterminé.

**3.1.20 déracinage:** Arrachage d'un arbre et d'une partie de ses racines de la terre.

**3.1.21 débardage à câble:** Premier halage à un point de rassemblement au moyen d'un système de câble.

### 3.2 Identification par la conception

Un ou plusieurs des termes suivants, donnés dans cet ordre, peuvent être utilisés, si nécessaire, pour décrire davantage la machine.

#### 3.2.1 Élément de propulsion au sol

Par exemple:

- roues;
- chenilles;
- coussins d'air;
- vis;
- marche à pied.

#### 3.2.2 Mode de direction

Par exemple:

- essieu avant « Ackerman »;
- châssis articulé;
- dérapage.

#### 3.2.3 Mode de fonctionnement

Le concept de base de cette description utilise l'exécution de la fonction et est spécifique à chaque fonction.

#### 3.2.4 Matériau traité

Par exemple:

- arbre sur pied (y compris les racines);
- arbre abattu;
- grume;
- bois courts;
- copeaux (appelés également plaquettes).

Il faut seulement spécifier les termes qui sont nécessaires pour l'identification d'une machine dans le contexte de son utilisation. Par exemple:

- débardeuse (traînage): à roues, articulée, à câble;
- porteur autochargeur: à roues, articulé, châssis porteur, grumes.

## 4 Types de machines

Les principaux types de machines définis ci-dessous facilitent la désignation et l'identification des machines forestières courantes, mais ils ne couvrent pas toutes les machines possibles et ils ne concernent aucune machine particulière.

### 4.1 Machines à une fonction

**4.1.1 débusqueuse:** Machine automotrice conçue pour le transport des arbres ou des parties d'arbres par halage.

**4.1.1.1 débusqueuse à câble:** Débusqueuse équipée d'un treuil simple ou à double tambour, grâce auquel les bois sont tirés à l'aide de câbles.

**4.1.1.2 débusqueuse à grappin:** Débusqueuse équipée d'un grappin suspendu ou d'une pince qui s'ouvre vers le bas, pour ramasser et maintenir son chargement.

**4.1.1.3 débusqueuse à pince:** Débusqueuse équipée d'une grue montée (en position verticale) sur la machine même, pour ramasser le bois, et d'une pince en position verticale ou de mors qui s'ouvrent vers le haut, pour maintenir son chargement.

**4.1.2 débardeuse (porteur forestier):** Machine automotrice, habituellement autochargeuse, équipée et conçue pour le transport des arbres ou des parties d'arbres d'une façon entièrement désolidarisée du sol.

**4.1.3 abatteuse:** Machine automotrice conçue pour abattre les arbres sur pied.

**4.1.4 chargeuse:** Machine automotrice, équipée d'un grappin et d'une structure support, conçue pour soulever et décharger des arbres et des parties d'arbres dans le but de charger ou d'empiler le bois.

Par exemple:

- chargeur balancier;
- chargeur transporteur.

**4.1.5 écorceuse:** Machine mobile conçue pour l'écorçage des arbres.

**4.1.6 ébrancheuse:** Machine automotrice ou mobile conçue pour l'ébranchage des arbres.

Par exemple:

- fléau;
- lame(s).

**4.1.7 déchiqueteuse:** Machine mobile conçue pour le déchiquetage des arbres ou des parties d'arbres.

**4.1.8 coupeuse:** Machine automotrice ou mobile conçue pour le tronçonnage en longueurs prédéterminées des arbres abattus.

Par exemple:

- découpeuse;
- tronçonneuse.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 6814-1983  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/6814-1983/6de9eb62332e/iso-6814-1983>

**4.1.9 téléphérique à mât mobile:** Machine automotrice ou mobile conçue pour le débardage par halage à l'aide d'un câble, et qui est équipée d'un mât qui peut être monté sur la machine même ou être une structure séparée.

## 4.2 Machines à fonctions multiples

Une machine à fonctions multiples qui n'abat pas d'arbres mais effectue deux ou plusieurs fonctions successives est couramment désignée «processeur». Une machine à fonctions multiples qui combine l'abattage avec les autres fonctions de façonnage est couramment désignée «récolteuse».

**4.2.1 abatteuse-empileuse:** Machine automotrice conçue pour l'abattage des arbres sur pied et permettant de les empiler sur le sol.

Par exemple:

- déplacement au tas;
- balancement du tas;
- empilage.

**4.2.2 abatteuse-débusqueuse:** Machine automotrice auto-chargeuse, conçue pour l'abattage des arbres sur pied et pour le transport par débusquage des arbres abattus.

**4.2.3 abatteuse-débardeuse:** Machine automotrice auto-chargeuse, conçue pour l'abattage des arbres sur pied et pour le transport par débardage des arbres abattus.

**4.2.4 ébrancheuse-tronçonneuse:** Machine conçue pour l'ébranchage et le tronçonnage des arbres.

**4.2.5 ébrancheuse-empileuse:** Machine conçue pour l'ébranchage des arbres et pour l'empilage de ceux-ci sur le sol.

**4.2.6 tronçonneuse-empileuse:** Machine conçue pour le tronçonnage des arbres en longueurs prédéterminées et pour l'empilage de celles-ci sur le sol.

**4.2.7 ébrancheuse-tronçonneuse-empileuse:** Machine conçue pour l'ébranchage et le tronçonnage des arbres et pour l'empilage des billes en piles sur le sol.

**4.2.8 abatteuse-ébrancheuse:** Machine automotrice conçue pour l'abattage et l'ébranchage des arbres.

**4.2.9 abatteuse-déchiqueteuse:** Machine conçue pour l'abattage des arbres et pour le déchiquetage des arbres abattus.

**4.2.10 abatteuse-ébrancheuse-empileuse:** Machine automotrice conçue pour l'abattage et l'ébranchage des arbres et pour l'empilage des grumes sur le sol.

**4.2.11 abatteuse-ébrancheuse-tronçonneuse-empileuse:** Machine automotrice conçue pour l'abattage, l'ébranchage et le tronçonnage des arbres et pour l'empilage des billes en piles sur le sol.

**4.2.12 abatteuse-ébrancheuse-tronçonneuse-débardeuse:** Machine automotrice conçue pour l'abattage, l'ébranchage et le tronçonnage des arbres et pour le transport des billes au lieu de déchargement.